

## PROGRAMMES DE SOUTIEN DU CRILCQ À L'UQAM EN VIGUEUR DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2016 au 31 MARS 2017 MEMBRES ÉTUDIANT-ES

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises à l'Université du Québec à Montréal appuie ses membres étudiant-es dans leurs projets par des programmes de soutien répartis en trois volets : FORMATION, STRUCTURATION et DIFFUSION.

**FORMATION** | Le Centre apporte son aide aux membres étudiant-e-s des cycles supérieurs par l'attribution de bourses d'études et de bourses de fin de rédaction (mémoire et thèse).

**STRUCTURATION** | Le Centre soutient la diffusion des ouvrages de ses membres étudiant-es par un programme qui permet d'acheter des exemplaires des publications récentes des membres pour le Centre de documentation du CRILCQ à l'UQAM et pour la diffusion.

**DIFFUSION** | Le Centre appuie ses membres étudiant-es qui organisent des activités liées à la recherche (tables rondes, journées d'études, colloques).

### DIRECTIVES GÉNÉRALES

- Les demandes de soutien du volet Formation (bourses) doivent respecter les échéanciers des programmes.
- Les demandes de soutien des volets Structuration et Diffusion peuvent être déposées en tout temps.
- Chaque demande de soutien est évaluée selon le mécanisme et les critères propres aux différents programmes, tels qu'énumérés ci-après.
- Le soutien accordé par le Centre doit être utilisé aux fins pour lesquelles il a été octroyé. Si le montant n'est pas utilisé, en partie ou en entier, avant la date précisée dans la lettre de réponse, il ne pourra être reporté.
- Afin d'accommoder les membres étudiant-es, toute demande au programme de soutien à la diffusion doit porter sur une activité ayant lieu durant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mai 2017. Un-e membres étudiant-es souhaitant déposer une demande pour une activité ayant lieu après cette dernière date devra attendre l'annonce des programmes de l'année suivante.
- Le soutien que peut apporter le Centre doit, dans la mesure du possible, être complémentaire à d'autres demandes de financement.
- Les membres étudiant-e-s doivent être officiellement inscrit-es au CRILCQ (consulter le site web du Centre : [www.crilcq.org](http://www.crilcq.org)).

Toute demande de soutien à l'un ou l'autre de ces programmes est évaluée par la coordination du Centre, qui vérifie son admissibilité avant de la soumettre à la direction du CRILCQ à l'UQAM ou à un-e membre de son comité exécutif pour approbation. Une réponse est ensuite transmise par écrit au-à la demandeur-e.

De nouveaux programmes seront annoncés au printemps 2017 pour l'année 2017-2018.

Toute demande ou dossier de candidature doit être remis en personne ou envoyé par la poste ou par courriel à :

### **CRILCQ à l'UQAM**

Université du Québec à Montréal

Local J-4285

C.P. 8888, succ. Centre-ville

Montréal, Qc H3C 3P8

[crilcq@uqam.ca](mailto:crilcq@uqam.ca)

# PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA FORMATION

## Bourses d'études supérieures en culture et en littérature québécoises du CRILCQ à l'UQAM

Afin de soutenir la formation de ses membres étudiant-e-s du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle, le CRILCQ à l'UQAM attribue annuellement deux bourses d'études supérieures en culture et en littérature québécoises d'un montant de 5 000 \$ chacune.

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au concours, le-la candidat-e :

- doit être membre étudiant-e du CRILCQ à l'UQAM ;
- doit être dirigé-e ou codirigé-e par un membre régulier du CRILCQ à l'UQAM (voir la liste à la fin de la description des Programmes de Formation\*\*);
- doit être inscrit-e à l'UQAM à un programme de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle durant les sessions d'automne 2016 et/ou d'hiver 2017 ;
- doit travailler à un sujet de mémoire ou de thèse qui porte entièrement ou en partie sur le Québec.

### CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA CANDIDATURE

- Qualité, intérêt et pertinence du projet de mémoire ou de thèse
- Qualité et originalité du parcours universitaire
- Nécessité d'un soutien financier pour amorcer ou poursuivre des études supérieures

### VALEUR DE CHAQUE BOURSE

- 5 000 \$

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- le formulaire de demande dûment complété et signé par le-la candidat-e et par son-sa directeur-trice de recherche (actuel-le ou futur-e) ;
- une copie des derniers relevés de notes universitaires ;
- un *curriculum vitae* (3 pages maximum).

Les dossiers de candidature doivent être remis **au plus tard le 31 août 2016** (en personne, par la poste ou par courriel), à :

#### **CRILCQ à l'UQAM**

Université du Québec à Montréal

Local J-4285

C.P. 8888, succ. Centre-ville

Montréal, Qc H3C 3P8

[crilcq@uqam.ca](mailto:crilcq@uqam.ca)

Les Bourses d'études supérieures en culture et en littérature québécoises sont accordées par un jury.

*REMARQUE : En cas de difficultés à remplir le formulaire, il est possible de le faire au Centre en prenant rendez-vous avec la coordination par courriel à l'adresse ci-dessus.*

## Bourses de fin de rédaction du CRILCQ à l'UQAM

Afin d'aider ses membres étudiant-e-s à terminer la rédaction de leur mémoire ou de leur thèse et à en faire le dépôt initial, le CRILCQ à l'UQAM attribue annuellement des bourses de fin de rédaction.

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être membre étudiant-e du CRILCQ à l'UQAM ;
- Être dirigé-e ou codirigé-e par un membre régulier du CRILCQ à l'UQAM (voir la liste à la fin de la description des Programmes de Formation\*\*);
- S'engager à terminer la rédaction de son mémoire ou de sa thèse et à en faire le dépôt (initial) :
  - **au plus tard le 9 mai 2017** (pour la période : session automne 2016 - printemps 2017) ou
  - **au plus tard le 31 août 2017** (pour la période : session hiver 2017 - été 2017) ;
- Ne pas être boursier-ère du CRSH ni du FRQ-SC pendant la période couverte par la bourse.

### CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA CANDIDATURE

- Qualité du dossier universitaire
- Qualité et état d'avancement du mémoire ou de la thèse
- Réalisations

### VALEUR DE CHAQUE BOURSE

#### Période : session automne 2016 - printemps 2017

Déposer le dossier de candidature au plus tard le 31 août 2016 et déposer le mémoire ou la thèse au plus tard le 9 mai 2017.

TROIS Bourses de 1 500 \$

- 750 \$ versés au moment de l'obtention de la bourse ;
- 750 \$ si le dépôt (initial) du mémoire ou de la thèse est effectué au plus tard le 9 mai 2017.

#### Période : session hiver 2017 - été 2017

Déposer le dossier de candidature au plus tard le 20 février 2017 et déposer le mémoire ou la thèse au plus tard le 31 août 2016.

TROIS Bourses de 1 500 \$

- 750 \$ versés au moment de l'obtention de la bourse ;
- 750 \$ si le dépôt (initial) du mémoire ou de la thèse est effectué au plus tard le 31 août 2017.

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- le formulaire de demande dûment complété ;
- pour le 2<sup>e</sup> cycle : une copie des relevés de notes du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycles ;
- pour le 3<sup>e</sup> cycle : une copie des relevés de notes du 1<sup>er</sup>, du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycles ;
- une lettre (1 page maximum) du-de la directeur-trice qui atteste de la qualité du mémoire ou de la thèse et de l'imminence de son dépôt initial ;
- une lettre (2 pages maximum) du-de la candidat-e qui situe la recherche et sa pertinence dans la programmation du CRILCQ, en plus de faire état du calendrier de fin de rédaction du mémoire ou de la thèse ;
- un *curriculum vitæ* (3 pages maximum).

Le dossier de candidature doit être déposé en personne, par la poste ou par courriel, à :

#### **CRILCQ à l'UQAM**

Université du Québec à Montréal

Local J-4285

C.P. 8888, succ. Centre-ville

Montréal, Qc H3C 3P8

[crilcq@uqam.ca](mailto:crilcq@uqam.ca)

Les Bourses de fin de rédaction sont accordées par un jury.

*REMARQUE : En cas de difficultés à remplir le formulaire, il est possible de le faire au Centre en prenant rendez-vous avec la coordination par courriel à l'adresse ci-dessus.*

## Soutien au déplacement pour la recherche

Le CRILCQ à l'UQAM souhaite soutenir les membres étudiants qui doivent se déplacer à l'extérieur de Montréal pour consulter des archives ou documents indispensables pour leur projet de mémoire ou de thèse.

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- La demande doit être déposée avant la date prévue du déplacement.
- Le déplacement doit avoir lieu avant le 31 mai 2017 (les membres étudiant-es souhaitant bénéficier de ce soutien après le 31 mai 2017 devront attendre l'annonce des programmes de soutien pour 2017-2018 avant de présenter leur demande).

### FRAIS ADMISSIBLES

- Frais de déplacement et d'hébergement
- *Per diem*

### VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN

- 250\$

### **Il n'y a pas de formulaire à remplir pour ce programme.**

Écrivez à [crilcq@uqam.ca](mailto:crilcq@uqam.ca) (mettez votre directeur ou directrice en copie-conforme du message), joignez une lettre de deux pages maximum dans laquelle :

- vous expliquez pour quelles raisons vous devez consulter ces archives ou documents (en lien avec votre projet de mémoire ou de thèse) ;
- vous présentez un budget (frais de déplacement et de séjour envisagés).

\*\* Les membres régulier-ère-s du CRILCQ à l'UQAM sont : Pierre Barrette (Médias), Marie Beaulieu (Danse), Luc Bonenfant (Études littéraires), Karine Cellard (Cégep de l'Outaouais), Daniel Chartier (Études littéraires), Robert Dion (Études littéraires), Dominique Garand (Études littéraires), Dominic Hardy (Histoire de l'art), Yves Jubinville (Théâtre), Laurier Lacroix (Histoire de l'art), Michel Lacroix (Études littéraires), Gilles Lapointe (Histoire de l'art), Pierre-Édouard Latouche (Histoire de l'art), Jacinthe Martel (Études littéraires), Jean-Christian Pleau (Études littéraires), Lucie Robert (Études littéraires), Lori Saint-Martin (Études littéraires), Chantal Savoie (Études littéraires) et Esther Trépanier (Histoire de l'art).

**PROGRAMME FORMATION | Modalités de soutien du CRILCQ à l'UQAM**

	ÊTRE OFFICIELLEMENT INSCRIT-È AU CRILCQ À L'UQAM	DATE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE	DATE DE DÉPÔT DU MÉMOIRE OU DE LA THÈSE	SOUTIEN DU CRILCQ À L'UQAM
BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN CULTURE ET EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISES DU CRILCQ À L'UQAM	✓ Exigé	Au plus tard le 31 août 2016	Ne s'applique pas	• Deux bourses de 5 000 \$
BOURSES DE FIN DE REDACTION DU CRILCQ À L'UQAM	✓ Exigé	Au plus tard le 31 août 2016	Au plus tard le 9 mai 2017	Bourses de 1 500 \$ • 750 \$ versés au moment de l'obtention de la bourse ; • 750 \$ si le dépôt (initial) du mémoire ou de la thèse est effectué au plus tard le 9 mai 2017.
BOURSES DE FIN DE REDACTION DU CRILCQ À L'UQAM	✓ Exigé	Au plus tard le 20 février 2017	Au plus tard le 31 août 2017	Bourses de 1 500 \$ • 750 \$ versés au moment de l'obtention de la bourse ; • 750 \$ si le dépôt (initial) du mémoire ou de la thèse est effectué au plus tard le 31 août 2017.
SOUTIEN AU DÉPLACEMENT POUR LA RECHERCHE	✓ Exigé	En tout temps	Ne s'applique pas	250 \$

**PROGRAMME DIFFUSION | Modalités de soutien du CRILCQ à l'UQAM**

	ORGANISATEUR-TRICES MEMBRES DU CRILCQ	APPEL À COMM. [1]	NOMBRE DE CONFÉRENCIÈRES MEMBRES DU CRILCQ	NOMBRE DE CONFÉRENCIÈRES AU TOTAL	ÉVÈNEMENT PUBLIC ET ANNONCÉ PAR LE CRILCQ	SOUTIEN POSSIBLE DU CRILCQ	DÉPENSES ADMISSIBLES
CONFÉRENCE OU COMMUNICATION INDIVIDUELLE (MEMBRES ÉTUDIANT-ÈS)	Un-e (1) membre étudiant-e	s.o.	Un-e (1) membre étudiant-e	s.o.	✓ Exigé	• Maximum de 400 \$ par demande • Maximum de 800 \$ accordés par membre, par année	• Frais de déplacement et d'hébergement, per diem • Frais d'inscription et d'adhésion à un congrès
COLLOQUE ÉTUDIANT	Au moins deux (2) membres étudiant-e-s du CRILCQ à l'UQAM	✓ Exigé	Au moins deux (2) membres du CRILCQ	Plus de 8	✓ Exigé	• Maximum de 500 \$	• Frais de déplacement et d'hébergement, per diem pour les conférencier-ères et les organisateur-trice-s • Frais de reproduction • Frais de représentation/réception (jusqu'à 20 % de l'aide accordée par le CRILCQ)

[1] L'appel doit être ouvert au grand public. Il ne peut être destiné qu'aux seul-e-s membres d'une association ou d'un département. |

## PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA STRUCTURATION

### Soutien à l'achat institutionnel des ouvrages des membres

Le CRILCQ à l'UQAM soutient la diffusion des ouvrages publiés, édités ou dirigés par ses membres étudiant-es durant l'année courante.

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le-la membre doit être l'auteur-e du livre ou l'éditeur-trice ou le-la directeur-trice de l'ouvrage.
- L'ouvrage doit porter partiellement ou entièrement sur le Québec ou s'inscrit dans l'un des trois grands axes de recherche du CRILCQ.

Si la demande de soutien est approuvée, le Centre achètera des exemplaires de l'ouvrage et en disposera selon ses besoins et les suggestions faites par le-la demandeur-e. Le Centre se réserve le droit de déterminer le nombre de copies à acheter.

## PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA DIFFUSION

### Soutien à la présentation d'une conférence ou d'une communication

Le CRILCQ à l'UQAM souhaite encourager ses membres étudiant-es à faire connaître leurs travaux par l'entremise de conférences et de communications, au Québec et à l'étranger.

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- La demande doit être déposée avant la date prévue de la conférence ou de la communication.
- La conférence ou la communication doit être publique et doit être annoncée sur le site Web du CRILCQ, dans *Bérénice* (le bulletin du CRILCQ) et dans le réseau de diffusion du CRILCQ.
- Le nom du CRILCQ à l'UQAM ou son logo doit figurer sur toute communication ou matériel promotionnel (affiche, programme, etc.) qui serait émis dans le cadre de la conférence ou de la communication.
- La conférence ou la communication doit avoir lieu avant le 31 mai 2017 (le-la chercheur-e souhaitant organiser une activité qui aurait lieu après le 31 mai 2017 devra attendre l'annonce des programmes de soutien pour 2017-2018 avant de présenter sa demande).

#### FRAIS ADMISSIBLES

- Frais de déplacement et d'hébergement
- *Per diem*

#### VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN

- Membres étudiant-es : maximum de 400 \$ par demande

[Consulter le tableau récapitulatif du Programme Diffusion pour connaître en un coup d'œil tous les détails des modalités du soutien offert.](#)

Le CRILCQ à l'UQAM souhaite encourager ses membres étudiant-es dans l'organisation d'activités liées à la recherche (tables rondes, journées d'étude, colloques, congrès).

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- La demande doit être déposée avant la date prévue de l'activité.
- L'activité doit être précédée d'un appel de communications public.
- L'activité doit être ouverte à l'ensemble de la communauté universitaire.
- L'activité doit être annoncée sur le site Web du CRILCQ, dans *Bérénice* et dans le réseau de diffusion du CRILCQ.
- Le programme de l'activité doit être affiché sur le site Web du CRILCQ dès qu'il est connu.
- L'activité doit comprendre un nombre minimal de membres du CRILCQ parmi ses conférencier-ère-s et doit rassembler un nombre minimal de conférencier-ère-s au total (consulter le tableau récapitulatif pour connaître le nombre exact en fonction des différents types de membres et d'activités).
- L'activité ne peut pas faire partie d'un cours ou d'un séminaire.
- Le-la demandeur-e principal-e doit être membre du CRILCQ à l'UQAM et faire partie du comité organisateur de l'activité.
- Le nom du CRILCQ à l'UQAM ou son logo doit figurer sur toute communication ou matériel promotionnel (affiche, programme, etc.) qui serait émis dans le cadre de l'activité.
- L'activité doit avoir lieu avant le 31 mai 2017 (les membres étudiant-es souhaitant organiser une activité qui aurait lieu après le 31 mai 2017 devront attendre l'annonce des programmes de soutien pour 2017-2018 avant de présenter leur demande).
- Le comité organisateur doit engager un-e coordonnateur-trice au moins un mois avant la tenue de l'événement dans le cas d'un colloque de grande envergure ou d'un congrès.

### FRAIS ADMISSIBLES

- Pour tous les types d'activités :
  - Frais de déplacement et d'hébergement pour les conférencier-ère-s et les organisateur-trice-s
  - *Per diem* pour les conférencier-ère-s et les organisateur-trice-s
  - Frais de reproduction
  - Frais de représentation (jusqu'à 20 % de l'aide accordée par le CRILCQ)
- Pour les colloques et les congrès organisées par les membres étudiant-es, tous les frais mentionnés ci-dessus, plus :
  - Honoraires professionnels (graphisme, traduction, etc.)
  - Frais de location de salle

*REMARQUE : Le CRILCQ à l'UQAM dispose d'un équipement multimédia mobile qu'il est possible d'emprunter.*

### VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN

- Colloque, table ronde et journée d'étude : 500 \$ par activité

[Consulter le tableau récapitulatif du Programme Diffusion pour connaître en un coup d'œil tous les détails des modalités du soutien offert.](#)

\* N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et idées ou tout autre format d'activité de recherche ou de diffusion !

## ANNEXE | MODE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS ADMISSIBLES

Le CRILCQ à l'UQAM n'est pas autorisé à verser le montant du soutien accordé dans un compte au nom du-de la demandeur-e. Tout financement est administré par la coordination du Centre, qui soumet les demandes de paiements et de remboursements aux Services financiers de l'UQAM.

En fonction du règlement et des directives en vigueur émis par les Services financiers de l'UQAM et selon les règles d'utilisation des subventions provinciales et fédérales, tout-e récipiendaire d'un soutien du CRILCQ à l'UQAM devra obligatoirement remplir l'un des documents suivants en prenant rendez-vous avec la coordination du Centre, afin de pouvoir obtenir le paiement ou le remboursement des frais admissibles dans les programmes de diffusion ou de formation :

- **DIFFUSION | Présentation d'une conférence ou d'une communication ; organisation d'une activité ; invitation d'un-e conférencier-ère (remb. de transport, per diem)\***

**FORMULAIRE DE RAPPORT DE DÉPENSE**, dûment rempli et signé. Ce formulaire doit inclure les renseignements et pièces justificatives suivant-e-s : l'identification et les coordonnées du-de la demandeur-e ou celles de son-sa conférencier-ère invité-e ; l'objectif et les dates du voyage (le cas échéant) ; les dates de la-des activité-s auxquelles le-la demandeur-e participe et la-les destinations ; une preuve de participation (une lettre, un courriel, un programme, un communiqué) ; le type et le montant autorisé de *per diem* (le cas échéant) ; le détail concernant le véhicule utilisé (le cas échéant) ; les factures originales d'hébergement et la preuve de paiement (reçu de carte de crédit ou reçu signé) ; les factures originales de transport (billets d'avion, de train ou d'autobus incluant cartes d'embarquement, location d'automobile incluant pleins d'essence au lieu de destination) et les preuves de paiement (reçu de carte de crédit ou reçu signé) ; les reçus officiels de paiement de frais d'inscription à un colloque ou à un congrès (le cas échéant) et le programme ; toute autre facture originale pertinente ; dans le cas d'un-e invité-e étranger-ère, le détail du compte bancaire et les numéros de transferts internationaux fournis par l'institution bancaire devant recevoir le virement ; la preuve du taux de change pour chaque journée d'un séjour à l'étranger liée à une activité couverte par le soutien.

*\* S'applique aussi au soutien postdoctoral, qui est versé en fonction des besoins du-de la stagiaire, et non pas en un seul versement.*

- **DIFFUSION | Invitation d'un-e conférencier-ère (cachet)**

**FORMULAIRE D'HONORAIRES PROFESSIONNELS**, dûment rempli et signé. Ce formulaire doit inclure les renseignements et pièces justificatives suivant-e-s : l'identification et les coordonnées du-de la conférencier-ère invité-e ; la date et le titre de la conférence ; une preuve de participation (une lettre, un courriel, un programme, un communiqué).

- **FORMATION | Bourses d'études supérieures ; Bourses de fin de rédaction**

**UN FORMULAIRE DE VERSEMENT DE BOURSE**, dûment rempli et signé. Ce formulaire doit inclure les renseignements et pièces justificatives suivant-e-s : l'identification et les coordonnées du-de la boursier-ère ; une preuve d'attribution de la bourse (la lettre du CRILCQ à l'UQAM)

